

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 104 (1978)  
**Heft:** 18

## Wettbewerbe

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

d'un milieu naturel remarquable, non à la lutte contre le béton.

L'étude de l'Université de Zurich étaye scientifiquement les précédents cris d'alarme. Il serait indigne d'une formation technique universitaire de vouloir l'ignorer pour défendre le tracé incriminé au nom de considérations économiques ou rationnelles. Les spécialistes concernés par la planification et la réalisation du réseau des routes nationales ne peuvent faire abstraction des travaux d'autres spécialistes, attachés à l'étude et à la conservation de la flore et de la faune de notre pays.

L'étude relève très justement l'importance internationale des rives du lac de Neuchâtel. On est prompt, chez nous, à condamner nos voisins méridionaux qui tendent des filets pour capturer en masse des oiseaux migrateurs. En détruisant les sites de nidification et de séjour de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs, nous commettrions un acte encore plus sauvage et funeste, non pour satisfaire des envies gastronomiques, il est vrai, mais pour rouler à 30 km/h de plus ou nous éviter un petit détour...

On souhaiterait que les autorités politiques décident une fois pour toutes d'abandonner le tracé actuellement prévu pour la NI, plutôt que de le reléguer dans un tiroir pour un temps indéfini. Cela permettrait également aux planificateurs du réseau routier de savoir où ils en sont.

Un point encore: lorsqu'un particulier construit une maison trop haute de 30 cm, il lui faudrait la démolir. Que se passe-t-il lorsqu'une commune tolère que soit creusé illégalement un chenal pour la batellerie, comme cela a été fait près de Gletterens ?

Le progrès technique ne se mesure pas à la profondeur des blessures infligées à la nature, mais au degré d'harmonie avec l'environnement atteint par ses réalisations. L'environnement n'est pas seulement un cadre dans lequel s'inscrit un ouvrage plus ou moins esthétique, mais un monde vivant qu'il s'agit de respecter. Un jugement récent, prononcé par un tribunal français, souligne les conséquences du mépris de la nature: il a été reconnu que certains dégâts survenus au cours des inondations de l'an dernier étaient dus en partie à des améliorations foncières; le terrain, trop bien aménagé en fonction de la géométrie et de la simplification du travail agricole, ne retient plus suffisamment les eaux de pluie. La terre est rapidement ravinée, les filets d'eau se transforment en torrents et emportent l'humus. La suppression des haies non seulement aggrave ce phénomène mais conduit à l'érosion éolienne.

Il convient de se souvenir que la nature ne fonctionnait pas si mal ayant que l'homme s'en mêlé; lorsque des corrections s'imposent pour améliorer les conditions de vie des hommes, elles ne doivent pas conduire à la destruction du milieu naturel.

JEAN-PIERRE WEIBEL

### Association suisse pour l'entretien

L'Association suisse pour l'entretien (SVI) a organisé, le 31 mars 1978, son deuxième colloque en Suisse romande.

Alors que le premier, en mars 1976, s'était efforcé de définir la fonction de l'entretien dans le cadre d'une entreprise, le colloque de cette année s'attachait à présenter des cas particuliers venant de la pratique et présentés par des praticiens.

Divers responsables de l'entretien d'industries romandes ont présenté leurs solutions, les méthodes et les techniques utilisées dans leurs entreprises avec succès. Finalement, le professeur G. Cuendet a exposé les problèmes de formation et du développement des responsables de l'entretien.

Le recueil des conférences présentées peut être obtenu auprès du secrétariat romand du SVI, case postale 54, 1800 Vevey, au prix de Fr. s. 15.—.

## Carnet des concours

### Etablissement médico-social Renens et environs

#### Ouverture

La Fondation « Les Baumettes » ouvre un concours d'architecture pour la construction d'un Etablissement médico-social de Renens et environs sur une fraction de la parcelle n° 1304, sise au Bugnon à Renens. Il s'agit d'un concours à deux degrés, dont le règlement et le programme ont été approuvés par la SIA.

#### Prix

Une somme de Fr. 100 000.— est mise à la disposition du jury, pour être répartie comme suit:  
1<sup>er</sup> degré : Fr. 50 000.— pour les auteurs de 8 à 10 projets ;  
2<sup>e</sup> degré : Fr. 50 000.— pour les auteurs de 5 à 8 projets.  
Un montant de Fr. 10 000.— est réservé pour d'éventuels achats de projets du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés.

#### Conditions de participation

Le concours est ouvert aux personnes dont le Conseil d'Etat vaudois a reconnu la qualité d'architecte, domiciliées ou établies sur le territoire des communes de la zone sanitaire I (voir liste ci-après) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1977 au plus tard.

#### Liste des communes par district

District de Lausanne	Toutes les communes du district
District d'Oron	Toutes les communes du district
District de Cossonay	Boussens, Mex, Sullens, Vufflens-la-Ville
District d'Echallens	Assens, Bioley-Orjulaz, Bottens, Breitigny s/Morrens, Cugy, Dommartin, Echallens, Etagnières, Froideville, Malapalud, Morrens, Poliez-le-Grand, Poliez-Pittet, Saint-Barthélemy, Sugnens, Villars-le-Terroir, Villars-Tiercelin
District de Morges	Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Ecublens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix
District de Lavaux	Cully, Epesses, Forel, Grandvaux, Utly, Rix, Savigny, Villette

Les personnes désirant participer au concours pourront prendre connaissance du règlement et du programme ou se les procurer contre un dépôt de Fr. 100.— (cent) dès le 21 août 1978, à la Direction des travaux de la Commune de Renens, rue de Lausanne, 1020 Renens.

Délai d'inscription : 29 septembre 1978, 16.00 heures.

Délai pour questions : 11 septembre 1978.

Délai de remise des projets du 1<sup>er</sup> degré : 15 décembre 1978, 16.00 heures.

Rapport du jury 1<sup>er</sup> degré : envisagé fin mars 1979.

Délai de remise des projets du 2<sup>e</sup> degré : envisagé juin 1979.

### Prix Cemento-Hormigon

La revue technique espagnole « Cemento-Hormigon » organise, à l'occasion de son cinquantième anniversaire, un concours d'articles *en espagnol* aptes à paraître dans ses colonnes. Les contributions, d'une trentaine de pages dactylographiées, doivent lui être adressées jusqu'au 31 mars 1979.

Parmi les thèmes mis au concours :

- Aspects économiques du béton prêt à l'emploi.
- Projets de construction (bâtiment ou génie civil) en béton.

Dotation de prix : 75 000 pesetas par catégorie, plus prix d'excellence de 50 000 pesetas.

Renseignements : Cemento-Hormigon, Maignón N° 26, Barcelone-24 (Espagne).

## Congrès

### Structures en coque et spatiales

Madrid, 24-28 septembre 1979

Le congrès international annoncé sous ce thème est organisé à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Association internationale correspondante. Le programme comprend des sessions techniques en espagnol et en anglais. Les contributions éventuelles feront l'objet d'un résumé de 300 à 500 mots, à envoyer jusqu'au 30 septembre 1978 à l'adresse suivante : M. L. M. Ortega, Laboratorio central de ensayo de materiales de construcción, Alfonso XII, N.<sup>o</sup> 3, Madrid 7 (Espagne), qui donne également toute information complémentaire.

## Communications SVIA

### Assemblée générale extraordinaire

La Sarraz, 8 septembre 1978

Les membres sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire de la société, qui a été fixée au vendredi 8 septembre 1978 à 17 h. 30 au Château de la Sarraz, Salle des Chevaliers.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la SVIA du 30 avril 1976.
2. *Nomination de membres d'honneur*  
Sont proposés par le Comité SVIA :  
Mme Erna Hamburger, professeur  
MM. Stephan Kudelski  
Georges de Mestral  
H.-Robert von der Muehll  
Jean-Claude Piguet, professeur  
Pierre Regamey, professeur, Dr h.c.  
Alberto Sartoris, professeur, Dr. h.c.  
En dérogation aux statuts de la SVIA (art. 9), actuellement en révision, nous vous proposons de nommer des membres d'honneur et non des membres honoraires, nos statuts comportant à notre sens une erreur qui sera rectifiée lors de leur révision prévue pour 1979.  
Nous espérons que vous accepterez cette dérogation.
3. Divers et propositions individuelles.

Cette assemblée sera suivie à 18 h. 30 d'un exposé de M. Marcel Blanc, conseiller d'Etat, chef du Département des travaux publics, sur le thème

*Le rôle de l'Etat face à la construction,  
l'urbanisme et l'aménagement du territoire*

Un apéritif et un repas à l'intention des invités et des membres seront organisés à l'issue de l'assemblée dans les caves récemment restaurées du Château de La Sarraz (bulletin d'inscription annexé).

### Candidatures

M. Daniel Bersier, architecte EPFL, diplômé en 1978.

(Parrains : MM. J.-P. Fragnière et M. Barman.)

M. Patrick Chiche, architecte EPFL, diplômé en 1971.

(Parrains : MM. D. Papadaniel et P. Bechler.)

M. Michel Finsterwald, ingénieur civil EPFL, diplômé en 1978.

(Parrains : MM. J.-C. Badoux et M. Hirt.)

M. J.-Jacques Lombardi, architecte EPFL, diplômé en 1972.

(Parrains : MM. P. Giorgis et D. Mondada.)

M. Bertrand Rouve, ingénieur civil EPFL, diplômé en 1966.

(Parrains : MM. J.-C. Badoux et B. Besuchet.)

M. Simon Simos, architecte EAUG, diplômé en 1977.

(Parrains : MM. G. van Bogaert et R. Reverdin.)

Nous rappelons à nos membres que conformément à l'art. 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par avis écrit au Comité de la SVIA dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

## EPFL

### Conférence

Prochaine conférence organisée par et au Laboratoire d'hydraulique de l'EPFL, 67, rte de Genève :

*Measurement of suspended sediment transport  
in flashy rivers*

présentée (en anglais) par M. Peter Ward, Dr. sc., Dpt of Civil Engineering University of Rhodesia, Salisbury, le 5 septembre 1978 à 16 h.

## Bibliographie

**Manuel de physique nucléaire**, par J. Bessis. — Un vol. 15×24 cm, 176 pages, Editions Eyrolles, Paris 1978, Prix : 140 fr. fr.

Ce livre s'adresse plus spécialement aux praticiens ou aux futurs praticiens des techniques nucléaires : ingénieurs et techniciens, médecins et personnel médical, chercheurs et étudiants.

La première des quatre parties qui le composent est consacrée à un rappel indispensable de notions de base : les atomes et les noyaux, constituants de la matière, les rayonnements qu'ils émettent quand ils sont dans certains états d'instabilité ou d'excitation.

L'auteur entre ensuite dans le vif du sujet : la radioactivité et ses filiations plus ou moins longues, l'activation. Le calcul théorique d'une activité peut être très complexe, mais la dispersion numérique des périodes des radio-nucléides est telle qu'elle autorise très souvent des simplifications radicales.

La troisième section traite des interactions des rayonnements ionisants sur la matière, expliquant en particulier les fondements de la radio-protection : comment on se protège des radiations, comment on quantifie leurs effets biologiques.

La dernière partie étudie les réactions nucléaires, approfondissant ou élargissant certaines données utilisées dans la section précédente. Une place est réservée à l'aspect énergétique des désintégrations nucléaires dont les formules peuvent être utiles dans la pratique. Un chapitre est consacré à la réaction nucléaire de fission, productrice d'énergie à l'échelle industrielle aujourd'hui.

L'ouvrage se termine par quelques applications numériques, entièrement traitées, qui pourront aider le lecteur à se familiariser avec le maniement des formules qu'il aura rencontrées tout au long de l'exposé.

### Sommaire :

Structure de la matière : Premières hypothèses de structure discontinue. Elaboration de la structure atomique. Modèle de